



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'EAU et de la BIODIVERSITE
SS dir ATAP

En partenariat avec

L'AGENCE NATIONALE DE COHESION DES TERRITOIRES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

WEBINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2021

**PRÉSENTATION DES CRÉDITS EUROPÉENS ET NATIONAUX EN
FAVEUR DE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ**

Propos introductifs ANCT et DEB

1ère PARTIE

13h30- 14h20

- **Présentation des sources de financements nationales et européennes**
- **Rappel de la répartition des compétences Etat / collectivités dans le domaine de l'eau et de la biodiversité** (Présentation DEB)
- **Présentation des enveloppes et de la gouvernance des crédits nationaux** (Présentation DEB)
- **Crédits européens** (présentation ANCT)

Séance de questions / réponses via le tchat (20 min)

Seconde PARTIE

14h40 – 15h20

- **Introduction 5 min**
- **Comment optimiser l'articulation des crédits : témoignages 5 min / présentation**

Séance de questions / réponses via le tchat (20 min)

CONCLUSION



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

PRÉSENTATION DES SOURCES DE FINANCEMENTS NATIONALES ET EUROPÉENNES

Une gouvernance renouvelée - Loi du 8 août 2016, pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

National

LE COMITÉ NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE (CNB) – instance sociétale principale

LE CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE (CNP) – instance scientifique

LE CSRPN
-instance consultative

Au plan territorial

Les Comités régionaux de la biodiversité (CRB) - lieux de concertation, d'information, rend des avis

Co-présidence État / région

Spécificités outre-mer

Les Comités pour l'eau et la biodiversité (CEB)

Une stratégie de la biodiversité

pour l'intégration des objectifs de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité dans les politiques publiques

Convention sur la diversité
biologique (échéance COP 15 – cadre -
révision en 2030)

Stratégie nationale de la
biodiversité
(SNB 3 en cours pour les 10 prochaines
années)

Stratégie EU biodiversité
2030

Stratégies régionales
pour la biodiversité
(appui DREAL)

Rappel de la répartition des compétences biodiversité

Des collectivités – DEB (1)

Régions

- compétences générales de **promotion du soutien à l'aménagement et l'égalité de ses territoires**
- **autorité de gestion de certains fonds structurels européens** et peut **financer des opérations** dans le cadre des CPER et toute opération dont la maîtrise d'ouvrage relève de l'Etat ou de ses établissements publics
- définit des **stratégies transversales** telles que les stratégies régionales de la biodiversité
- est compétente pour la **planification** en faveur du développement durable du territoire (SRCE SDRADDET)
- est à l'initiative des **parcs naturels régionaux** et des **réserves naturelles régionales**

Départements

- programme l'aide à l'équipement rural des communes
- met une **assistance technique** à la disposition des communes et des EPCI éligibles notamment dans le domaine des milieux aquatiques
- définit et gère des **espaces naturels sensibles**

EPCI exercent des **compétences en matière de biodiversité, qu'ils exercent en lieu et place de leurs membres en vertu des principes de spécialité et d'exclusivité**

Pour préserver la biodiversité ...c'est aussi la montée en puissance de principes forts

- Principe « DO NO SIGNIFICANT HARM »
- 1ere application : le plan de relance
- un budget vert : nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement et identification des ressources publiques à caractère environnemental.

32,5

MILLIARDS D'EUROS

Dépenses favorables à l'environnement
en 2022

4,5

MILLIARDS D'EUROS

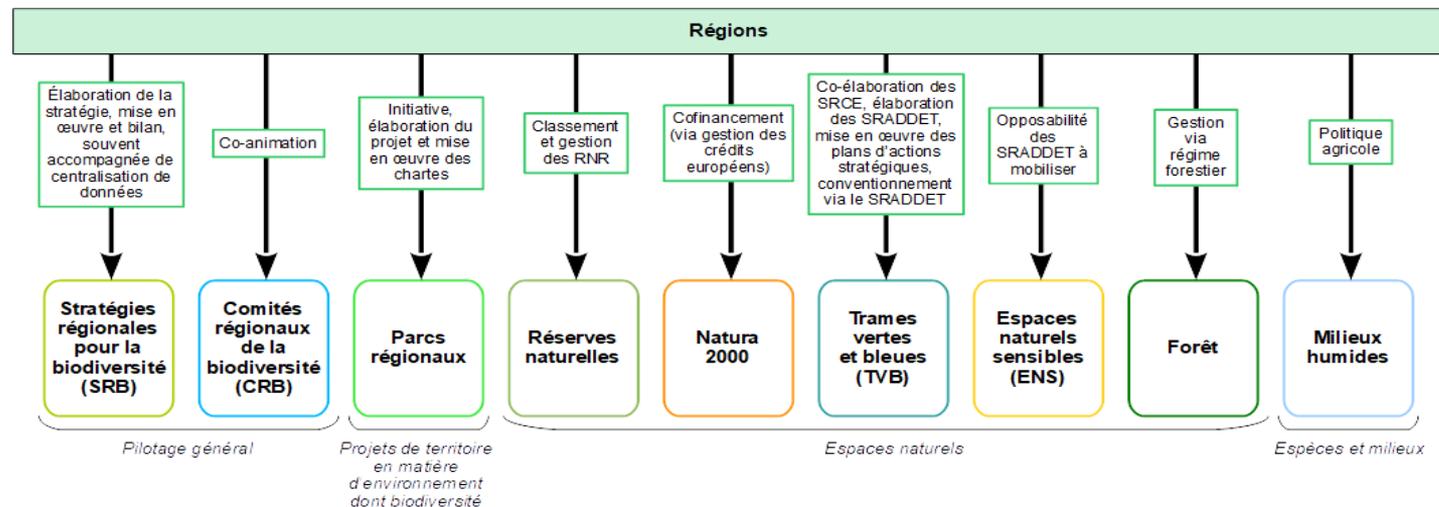
Dépenses neutres par rapport à
l'environnement en 2022

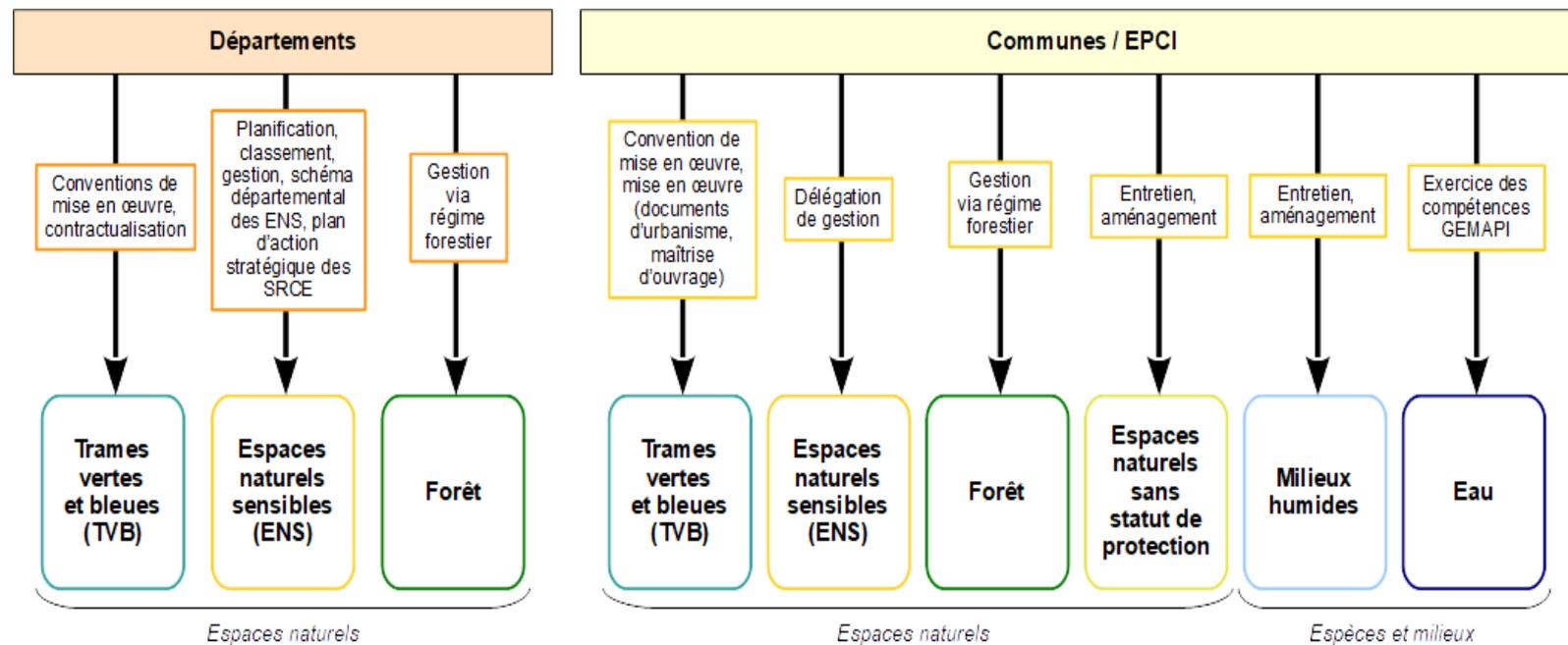
10,8

MILLIARDS D'EUROS

Dépenses défavorables à l'environnement
en 2022

Pour résumer





2- Présentation des enveloppes et de la gouvernance des crédits nationaux

Agences de l'eau XI programme	Financements OFB	Crédits MTE du programme 113 (dont crédits parcs nationaux)	Prog. D'investissements d'avenir AAP eau / biodiversité	Financement outre-mer
<p>1,753 Mds€ / an Connaissance, planification, gouvernance : 139,4 M€/an - Petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement) : 764 M€/an - Grand cycle de l'eau (adaptation au CC, préservation de la biodiversité, restauration des milieux aquatiques,...) : 850 M€/an</p> <p>Crédits exceptionnels plan de relance : 260 M€</p>	<p>285 M€ (2021)</p>	<p>Prog 113 « Gestion des milieux et biodiversité » entièrement dédié à la biodiversité : 260 M€ dont environ 210 pour la biodiversité terrestre et 37 pour les milieux marins soit plus de 40% de la contribution de l'Etat.</p>	<p>PIA concours innovation Depuis 2015 31,5M€ (5M/an) 88 bénéficiaires (1/3 CT 2/3 PME TPE)</p> <p>PIA 4 enveloppe régionale 500 M€</p>	<p>Programme 123 « outre-mer » Solidarité inter bassin (OFB)</p> <p>Crédits exceptionnels plan de relance : 85 M€ dont 47 M€ eau outre-mer</p>

Panorama des fonds européens 2021-2027

+70 milliards d'euros en France
au service de la relance économique
durable et inclusive



Objectif: 10% des crédits du cadre
financier pluriannuel européen en faveur
de la biodiversité

Politique de cohésion

Politique
commune
de la pêche

Politique
agricole de
développement rural

Plan de
relance
UE

Fonds
gestion
UE

FEDER

FSE +

FTJ

INTERREG
(FEDER
coopération)

FEAMPA

FEADER

FRR

Ex: LIFE
Horizon
Europe

RDI /
Transitions /
territoires

Emploi /
Formation /
Inclusion

Transition
territoires
neutralité
carbone

Coopération
européenne

Pêche /
Aquaculture /
Littoral

Développement agricole
et rural

Cohésion,
compétitivité,
transition

9,1 Mds€

6,7 Mds€

1 Mds€

1,1 Mds€

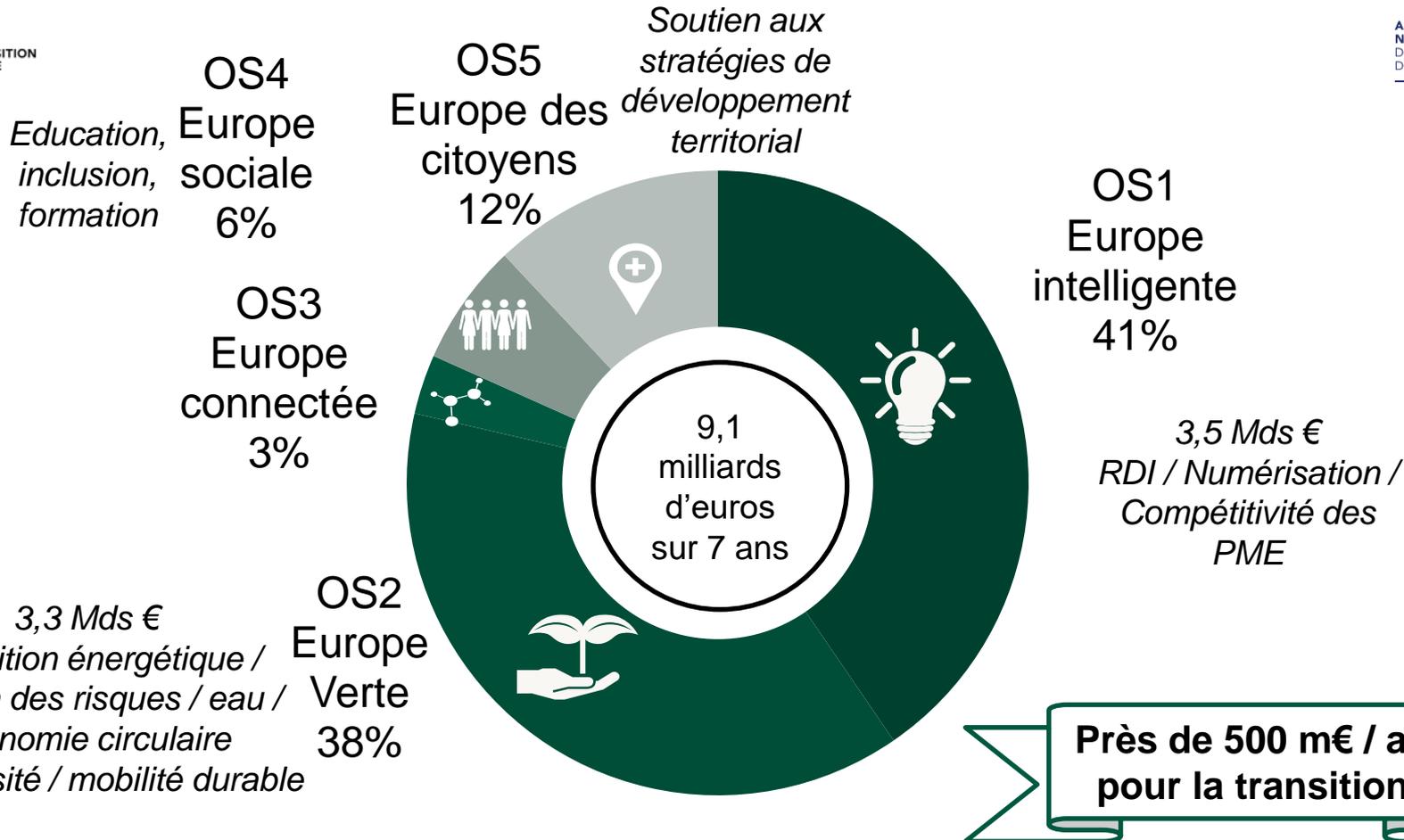
0,6 Mds€

14 Mds€

40 Mds€

Attention: règle de non cumul

Fonds mobilisable pour l'eau et la biodiversité



2-1. Financements FEDER (UE)

Biodiversité: 100 m€/an
Eau RUP: 50 m€/ an

Thématiques soutenues



- **Eau:** Restauration des milieux aquatiques, Gestion eau / assainissement (RUP)
- **Biodiversité:** veille, préservation / restauration sites naturels, adaptation au changement climatique (solutions fondées sur la nature), valorisation du patrimoine naturel, renaturation (friches, villes)
- Actions interrégionales massifs et fleuves

Gouvernance



- Gestion des programmes FEDER par les conseils régionaux (*sauf Etat à Mayotte / Saint-Martin*)



Circuits de gestion



- Réponse aux appels à projets du conseil régional (ou ponctuellement auprès des collectivités infrarégionales dans le cadre des dispositifs territoriaux ITI / GAL ou équivalents)
- Cofinancement des projets
- Remboursement des dépenses sur facture et preuves de réalisation

2-1. Financements FEADER (UE)

Env. 200m€ / an
et 300m€ en coût total

Thématiques soutenues



- Mesures Agro-environnementales et climatiques à enjeu EAU & BIODIVERSITÉ visant le changement des pratiques des exploitants agricoles, animés par des opérateurs en fonction des enjeux locaux
- Gestion des espaces naturels NATURA 2000 : animation et contrats
- *Autres mesures favorables : mesures de verdissement du 1^{er} pilier et conversion agriculture biologique*

Gouvernance



- Gestion des programmes FEADER par les conseils régionaux jusqu'en 2022
- A partir de 2023: un programme national unique (MAA) et gestion des mesures non surfaciques par les régions



Circuits de gestion



- Identification des opérateurs en charge de l'animation des PAEC par le CR puis identification des bénéficiaires. Demandes d'aide dans les dossiers PAC par les bénéficiaires.
- NATURA 2000: demande d'aides auprès du CR (FEADER ou FEDER)

2-1. Financements FEAMPA (UE)

Env 20 m€ / an

Sur 7 ans: OS 1.1 : 6 m€ ; OS 1.4 : 85 m€ ; OS 1.6 : 38 m€ ; OS 4.1 : 4,5 m€

Thématiques soutenues



- Protection et restauration des écosystèmes marins et littoraux (dont Natura 2000) (OS 1.6)
- Innovation pour limiter l'impact de la pêche sur le milieu marin (OS 1.6)
- Lutte contre les déchets issus de la pêche et l'aquaculture en mer et sur le littoral (OS 1.6)
- Connaissance du milieu marin (OS 4.1)
- Collecte de données (OS 1.4) et partenariat scientifiques-pêcheurs (OS 1.1)

Gouvernance



- Gestion du programme FEAMPA par la DPMA (AG) avec des OI (FranceAgriMer et les conseils régionaux du littoral sauf Mayotte et Saint-Martin, directions de la mer)



Circuits de gestion



- Dépôt au fil de l'eau ou par appels à projets selon le type d'action sur le portail national ou un des portails régionaux des aides
- Cofinancement des projets par l'Etat et/ou les régions
- Remboursement des dépenses sur facture et preuves de réalisation
- Dépôt de demandes d'aide avant l'achèvement de l'opération

2-1. Financements LIFE environnement et climat (UE)

Cycle 21/27 : env 300 m€ / an (UE)
Ss programme Nature et biodiversité 2,14
milliard d'euros
Domaine Action Climat 1,032 milliards d'euros

Thématiques soutenues



- 2 sous-programmes:
- **Nature et biodiversité** : enrayer la perte de biodiversité/soutenir le réseau Natura 2000 et cadre d'action prioritaire/ intégrer les objectifs liés à la nature et à la biodiversité dans d'autres politiques et programmes de financement
- **Atténuation du changement climatique et adaptation** : projets qui soutiennent la stratégie d'adaptation
- Priorités : 1 espèces et leurs habitats- priorité 2 contribuer à la stratégie EU 2030

Gouvernance



- Gestion directe du programme par la Commission EUI via une agence dédiée CINEA
- <https://cinea.ec.europa.eu/life> (Appels à propositions et lignes directrices Foire aux questions - Base de données des projets LIFE)
- Un point de contact national au MTE (répartition thématique Nature & biodiversité (Ss dir ET)

Circuits de gestion



- Appels à proposition CINEA (Agence UE)
- Convention de subvention signée entre le bénéficiaire principal et les bénéficiaires associés et CINEA
- Convention signée entre le bénéficiaire principal et les bénéficiaires associés
- Convention de subvention signée entre les bénéficiaires et les cofinanceurs (ex le MTE prog 113)

Quelques exemples de projets



Création d'une zone expansion de crues sur les communes de Landas Orchies, Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations - SMAPI

- 4,5 hectares de zone inondable, 29000m³ d'eau retenue
- Programme régional Nord-Pas-de-Calais
- 512 000 € de FEDER



Préserver la biodiversité du Parc régional des Causses de Quercy Parc régional

- Répondre aux enjeux de préservation et restauration des pelouses sèches, des zones humides, des cours d'eau, des prairies et milieux boisés au travers d'un contrat restauration biodiversité
- Programme Midi-Pyrénées
- 205 000 € de FEDER en 2018



Sauver une tourbière en sursis dans le Livradois-Forez

- Reconstitution d'une tourbière asséchée par des plantations d'épicéas
- Programme de développement rural d'Auvergne
- 15 000 € de FEADER en 2009

Questions / Réponses





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

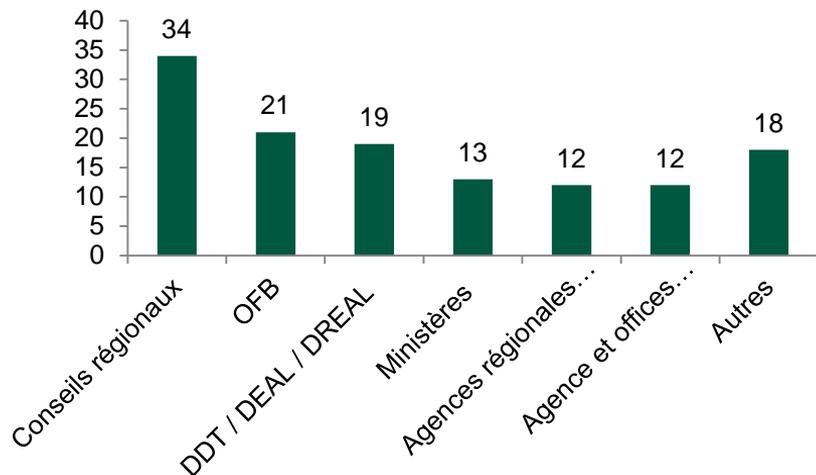
**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

SECONDE PARTIE

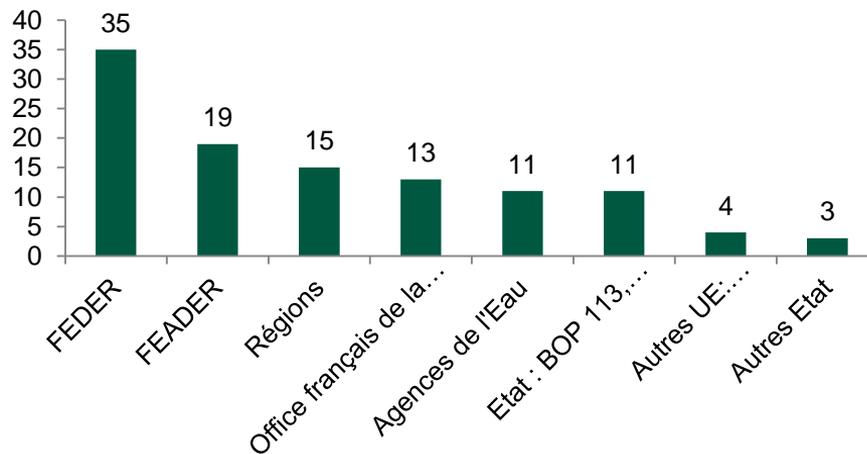
ARTICULATION DES FINANCEMENTS EXISTANTS : TÉMOIGNAGES – BONNES PRATIQUES

L'articulation des financements : retour du questionnaire

Les répondants sont principalement les Conseils régionaux, l'OFB, les services déconcentrés de l'Etat et les Agences régionales de biodiversité

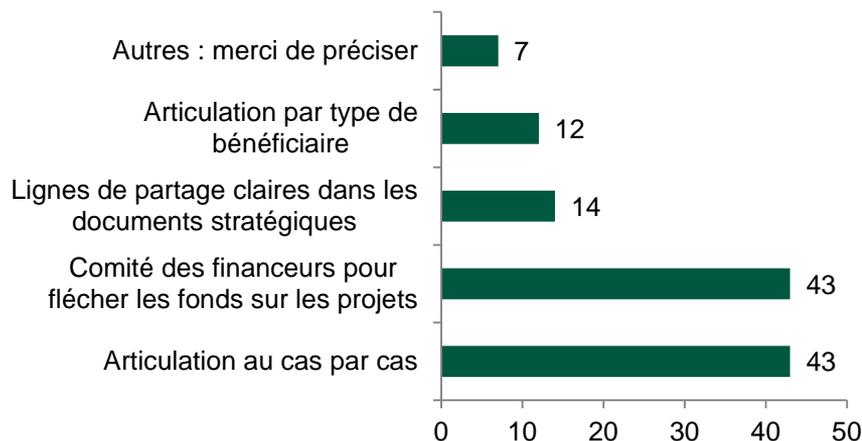


Les fonds gérés sont en rapport avec les profils des répondants: FEDER / FEADER / régions mais également crédits Etat & ses opérateurs (OFB, AE).



L'articulation des financements : retour du questionnaire

Les modalités d'articulation s'effectuent soit au cas par cas soit via un comité des financeurs dans la majorité des cas. D'autres modalités d'articulation reposent sur le bénéficiaire ou le type de projets.



Les phénomènes de concurrence sont mentionnés dans de nombreux cas et sont variables d'une région à l'autre en raison des stratégies régionales existantes (FEDER / FEADER / crédits régions)

- **Concurrence sur l'origine** : crédits collectivités / Etat / UE / Plan de relance sur les thématiques Eau / Biodiversité
- **Concurrence thématique**: trames vertes / bleues, projets Eau, Adaptation au changement climatique, plantations végétales, restauration des milieux aquatiques et terrestres
- **Des lacunes identifiées dans la mise en œuvre**: absence de stratégie régionale globale de gestion des enjeux, absence d'enveloppes pluriannuelles
- **Des thématiques non couvertes**: plantes invasives, maintien du bon état de l'eau, débitumisation / renaturation,

L'articulation des financements : les pistes existantes

Constats: une diversité de (i) stratégies des bailleurs, (ii) règles de gestion, (iii) dossiers de demande, (iv) conditions de financement

Une comitologie au service de l'articulation des crédits

Ex: Comité des financeurs, Agences régionales de biodiversité

- Une analyse des dossiers par un ensemble de bailleurs
- Une ventilation des projets sur les enveloppes selon des critères évolutifs / les disponibilités des bailleurs

Une centralisation des demandes au sein d'un guichet unique régional

Ex: Comité des financeurs du plan Eau DOM Martinique

- Appels à projets en commun
- Un modèle de demande de subvention unique
- Mise en cohérence des assiettes éligibles

Des lignes de partage définies dans les documents programmatiques

Ex: Lignes de partage FEDER / FEADER/FEAMPA/FRR dans les programmes régionaux

- Critère bénéficiaire
- Critère thématique
- Critère territorial (ex: NATURA 2000)

Principes transversaux: (i) Décroisement des crédits (ii) Saturation des taux de financement (iii) Transparence (iv) Adossement à une stratégie partagée

Convention partenariale Plan Somme 2015 – 2022

Isabelle MATYKOWSKI Dir. Adj Agence de l'eau Artois-Picardie



Concilier la prévention des inondations (Axe 1, PAPI)
et la restauration des milieux aquatiques (Axe 2)



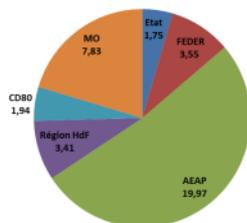
Fonds mobilisés: 8,45 M€
3,85 M€ Axe 1 et 34,6 M€ Axe 2



Acteurs impliqués:
EPTB AMEVA et MO BV Somme,
Etat, AEAP, FEDER, Région HDF, CD 80



Engagements Plan Somme 2015 - 2022
(en M€)



LIFE “Stratégique Nature” (dans le cadre du LIFE préparatoire BTP)

Lucie Labbé (OFB)

Mettre en œuvre la SNB/SNAP pour une amélioration de l'état de la biodiversité dans et au-delà des sites N2000 et générer un effet de levier sur les autres fonds européens en projets complémentaires



Fonds complémentaires à venir : fonds structurels, projets LIFE...



Acteurs régionaux, politiques sectorielles, gestionnaires d'AP...



Règlement de l'appel à candidature LIFE SN :

Obligation d'intégrer des fonds complémentaires pour viser la mise en œuvre complète de la stratégie biodiversité ciblée par l'Etat membre.

Seule une partie de la stratégie ciblée pourra être financée par le LIFE SN . D'autres sources de financement (UE, nationales ou privées) sont attendues pour la compléter.

LIFE “Stratégique Nature” (dans le cadre du LIFE préparatoire BTP)

Lucie Labbé (OFB)

LIFE SN en cours de montage :



Organisation d’ateliers de concertation à l’échelon régional : métropole et DROM

Les objectifs de ces ateliers sont de :

- Partager les enjeux de biodiversité du territoire afin d’avoir, à terme, une bonne articulation des financements régionaux, nationaux et européens et de travailler sur des lignes de partage
- Avoir une mobilisation plus large des financements publics en faveur de la biodiversité
- Optimiser l’utilisation des fonds communautaires
- Construire ensemble le LIFE SN : actions à faire figurer dans le LIFE SN ou à faire émarger aux fonds complémentaires

NB : Possibilité de postes d’ingénierie territoriale dans le LIFE SN

! Pas de double financements UE

LIFE ARTISAN

Mathilde LOURY (OFB/DGDMS/DAC)



Thématique soutenue : Solutions fondées sur la nature
et Adaptation au changement climatique (Métropole et outre-mer)



Fonds mobilisés sur 8 ans (2020-2027): 16,7 M€ dont 60%
Programme Life et 40% Bénéficiaires Associés
+ « Effet de levier » : 3,8 Mds € Fonds complémentaires



Acteurs impliqués:

OFB + 27 Bénéficiaires Associés (ademe, INRAE, UICN, etc.)
+ Fonds complémentaires : Agences de l'Eau (3,6 Mds €), Etat
(MAA/MTE/MESRI : 150 M€) Régions (50 M€ via FEDER/FEADER)



Modalités d'articulation envisagées:

- Remontée des dépenses éligibles par les 28 BA tous les 2 ans
- Point sur les fonds complémentaires tous les 2 ans:
 - Ceux qui sont en lien avec les actions Artisan (notamment les sites pilotes)
 - Ceux qui sont remontés via le PNACC-2 (AE et Etat)
 - Via les Régions pour les autres
- Animation d'un réseau d'acteurs « climat » et « biodiversité », sensibilisation et accompagnement des acteurs via les animateurs régionaux ARTISAN (DR OFB ou ARB)
- Mobilisation des financements au croisement Adaptation au CC et biodiversité (via les Comités Régionaux de la Biodiversité, les Comités Régionaux ACC et les Comités des financeurs)

Comité des bailleurs du plan Eau DOM (DEB) –

Najib Mahfoudhi (Coordonnateur interministériel du plan eau-DOM)

Eau & Assainissement : Accompagner les collectivités



Fonds mobilisés depuis 2016 :
BOP 113, BOP 123, OFB (SIB, plan de relance),
Prêts (CDC, AFD), **Feder**, **Collectivités**



Acteurs impliqués :
MTE, MOM, MSS, AFD, CDD, OFB



4 principes directeurs (circulaire du 30 mai 2016) :

- Renforcer la **gouvernance des collectivités**
- Développer les **capacités techniques et financières**
- Redéfinir les **priorités techniques** pour un service de qualité et durable
- Mieux intégrer les **politiques eau et assainissement dans le développement des territoires**

Comité des bailleurs du plan Eau DOM (DEB) – Najib Mahfoudhi (Coordonnateur interministériel du plan eau-DOM)



Le plan d'action permet la mobilisation des capacités financières et d'expertise de l'Etat et de ses partenaires



Appui technique : 7 M€
Subvention : 200 M€
Prêts : 213 M€



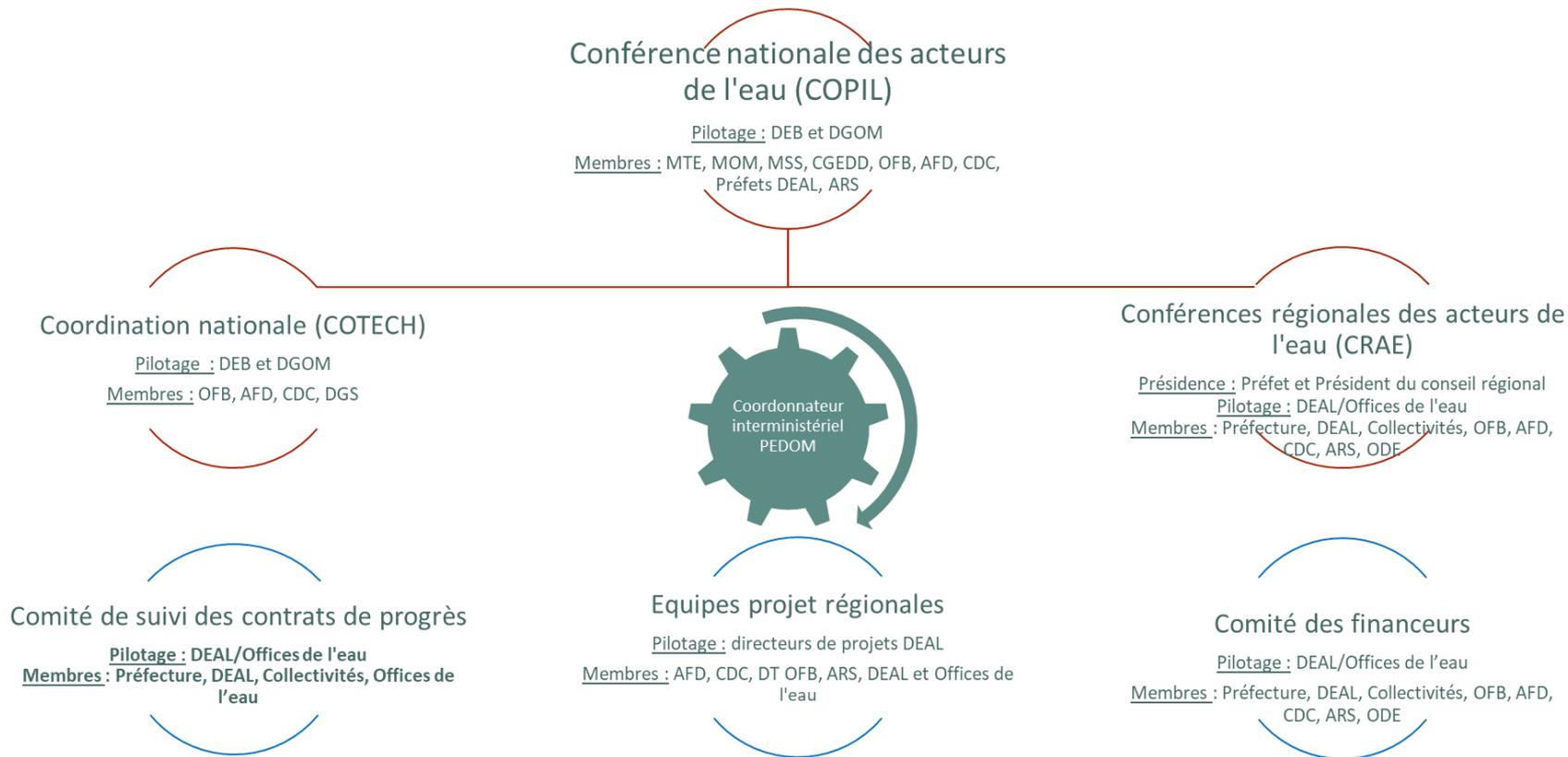
Les contrats de progrès :
Un échange gagnant – gagnant



Retombés pour les collectivités :

- Subventions d'investissement de l'Etat dans le cadre des **contrats de plan Etat-Région** et du **Fonds Exceptionnel d'Investissement**
- Engagements financiers de l'**AFD** et de la **Banque des Territoires**
- Aides de l'**OFB** (Plan de relance et Solidarité Interbassins)
- Formations et contrats d'**AMO** portés par l'AFD et l'OFB

Le schéma de la gouvernance du plan eau-DOM



Le Comité des financeurs en Martinique (créé en 2019)



Articulation des financements des projets de gestion de l'eau en Martinique:

Instruire les dossiers de demandes de subventions déposés par les collectivités

Rendre un avis technique et proposer un plan de financement pour l'opération



Fonds à articuler :

Fonds régionaux, FEDER, fonds nationaux,
fonds Offices de l'Eau / OFB

Prêts AFD CDC



Bailleurs:

Collectivité territoriale de Martinique (CTM),
DEAL, OFB, Office de l'eau, Ademe

Entités susceptibles d'accorder des prêts
bonifiés :

Agence française de développement (AFD)

Caisse des dépôts et consignations (CDC)

Le comité des financeurs en Martinique



Organisation – pilotage

- Piloté par l'ODE qui en assure le secrétariat (convocations, ordres du jour, compte rendu, notification des propositions collégiales aux porteurs de projets)
- Environ 4-5 réunions par an
- Doté d'une plateforme numérique de dépôt des demandes et des avis des cofinanceurs

Points positifs

- Guichet commun pour les porteurs de projets
- Exigences communes pour le dépôt des demandes
- Partage d'information sur les projets en cours
- Plan de financement partagés
- Gain en efficacité dans les délais d'instruction des dossiers

Points d'attention

- Dépôt des demandes de subvention auprès de chaque financeur
- Les différents financeurs ne sont pas tenus par la décision du comité des financeurs
- Nécessité de partage/harmonisation des règles de financement
- Plateforme numérique en cours d'évolution



Présentation de l'outil en ligne

Accessible depuis l'adresse :

<http://www.plan-eaumartinique.fr>

Articulation FEDER / FEADER et difficultés rencontrées

Véronique MENEZ ANCT



Actions en faveur de la protection et restauration de la biodiversité



Fonds mobilisés:
FEDER / FEADER / FEAMPA

Difficultés rencontrées

- Autres enveloppes plus favorables pour les parcs nationaux
 - Diversité de stratégies des bailleurs
- Cohérence avec stratégie biodiversité à rechercher
- Coordination des conditions de financement des régions pour opérations interrégionales



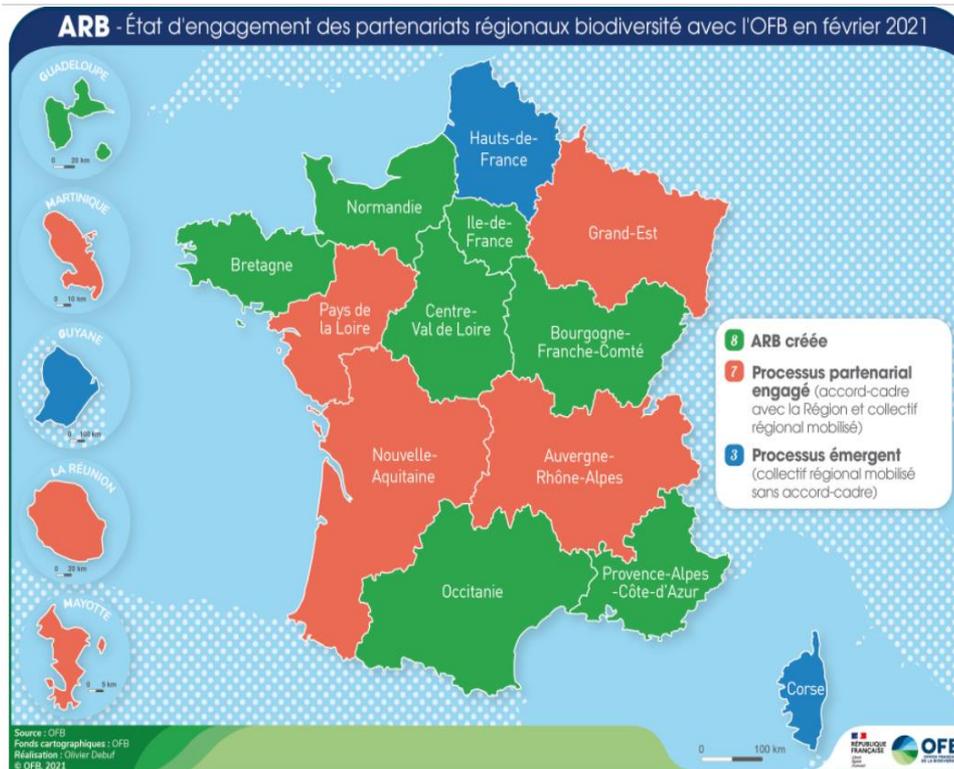
Acteurs impliqués: CR, Syndicats mixtes, collectivités, associations



Modalités d'articulation envisagées

- **Critère territorial**
- FEADER en zone agricole ou forestière
- NATURA 2000 par FEDER ou FEADER selon la stratégie régionale
- FEAMPA : aires marines protégées et zones NATURA 2000 en mer

Comité des financeurs : Etat d'engagement des partenariats régionaux biodiversité



Conférence des financeurs de l'Agence normande pour la biodiversité et le développement durable

Romain Debray, ANBDD



Conférence des financeurs des actions en faveur de la biodiversité en Normandie



Fonds mobilisés:

Tous

Objectifs

- Avoir une vision globale des projets et financements publics attribués aux projets biodiversité
- Échanger collectivement sur les projets à soutenir
- Favoriser la mise en cohérence des interventions financières



Acteurs impliqués: Région, OFB, DREAL, AESN, AELB, 5 CD



Modalités d'articulation envisagées

- Une à deux réunions par an entre les cofinanceurs animée par l'ANBDD
- ODJ type: problème à résoudre, actualités sur les AAP et les aides existantes

Conférence des financeurs de l'ANBDD

Thèmes abordés depuis 2019



- 2019-2020 : Le financement des structures naturalistes de la connaissance
- 2021 : Les Programmes Régionaux d'Actions (PRA)
- 2022 : LIFE Stratégique Nature, quels enjeux en Normandie ?
- 2022 : Eco contribution et mobilisation des acteurs naturalistes

EX : 2019-2020 : LE FINANCEMENT DES STRUCTURES NATURALISTES

- Courrier commun de structures naturalistes en octobre 2018
- Organisation d'un groupe de travail piloté ANBDD / conférence des financeurs
- 2 sessions: Définition d'un observatoire thématique, cadrage de l'articulation avec l'Observatoire de la Biodiversité de Normandie (ANBDD) et engagements de chacun

Résultats:

- Convention pluriannuelle (Etat / Région) pour chacun des 3 observatoires thématiques reconnus.

Conférence des financeurs de l'ANBDD

EX : 2022 : QUELS SUJETS EN 2022 ?

LIFE Stratégique Nature, quels enjeux en Normandie ?

Participation de l'ANBDD au séminaire de lancement du LIFE le 8 octobre à Paris Proposition de coupler l'atelier de concertation régional avec la conférence des financeurs
Conférence des financeurs planifiée le 02/02/22

Les objectifs de cet atelier seront de :

- ➔ partager ensemble les enjeux du territoire et identifier les actions à faire figurer dans le LIFE SN ou à faire émarger aux fonds complémentaires (dans une logique de complémentarité et d'optimisation de l'utilisation des fonds européens)
- ➔ envisager quelles pourraient être les parties prenantes du projet à l'échelon régional

EX : 2022 : QUELS SUJETS EN 2022 ?

Éco contribution et mobilisation des acteurs naturalistes (à discuter)

Questions / Réponses



Merci de votre attention

Retrouvez la liste des actions financées en faveur de la biodiversité par les fonds FEDER

<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/projets/tous-les-projets-europeens-2014-2020>

Etude sur l'utilisation des fonds européens FEDER 2014-2020 sur l'environnement

<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/etude-bilan-2014-2020-feder-fse-iej-et-preconisations-pour-2021-2027>
